

partout elle retrouvait son chagrin et ses souvenirs ; rien d'ailleurs de ce qui l'entourait ne pouvait l'en distraire ; le Genêt naguère si vivant, si animé, était maintenant triste et silencieux ; tous les ouvriers et plusieurs serviteurs avaient été congédiés, et ceux qui étaient restés semblaient craindre de laisser apercevoir leur présence. Chacun s'est trouvé dans des circonstances analogues, et tout le monde sait quelle morne stupeur suit la disparition d'un chef de famille. L'absence d'un seul être enlève à ceux qui restent toute volonté et toute énergie. M. de Blossac lui-même subissait cette triste influence, et, taciturne et préoccupé, il n'essayait pas d'arracher Marie à sa douleur. La famille O'Kennely, arrivée récemment, était seule admise au château. C'était à Sara que Marie confiait ses tristesses et ses agitations ; Mme O'Kennely l'écoutait d'un air doux et mélancolique, puis par de tendres conseils, par des paroles toutes pleines d'une sagesse indulgente et bonne, elle essayait de réprimer les élans de cette organisation nerveuse ; elle s'efforçait de la ramener au sentiment du bonheur qui lui était promis ; parfois ses discours prudents et maternels exerçaient sur Marie une salutaire action, et la paix semblait rentrer dans son âme, mais ce calme n'était que passager.

Près d'un mois s'était écoulé depuis la mort de M. de Magland, lorsque Marie reçut la lettre suivante :

MA CHÈRE COUSINE,

« J'aurais désiré pouvoir remettre à un temps plus éloigné le moment de vous entretenir de nos affaires, mais les hommes de loi assurent que mes intérêts pourraient être compromis, si je tardais davantage à prendre mes précautions ; j'ai pensé que vous préféreriez traiter avec moi plutôt qu'avec eux, et je viens en conséquence vous demander si, forcée que vous êtes de vous défaire du Genêt pour compléter le remboursement de ce qui m'est dû par la succession de votre père, il ne vous serait pas plus pénible de voir passer entre des mains étrangères cette propriété (qui doit vous être chère à plus d'un titre), que de me la céder ; dans ce cas,